

4

Vers une orientation choisie

- › L'orientation par l'échec aboutit à l'exclusion et à la sortie du système éducatif.
- › Les jeunes sont en capacité de s'exprimer.

L'orientation scolaire des élèves, trop souvent liée au genre, au milieu social, au niveau de connaissance du système scolaire de la famille plutôt qu'au choix de l'élève, est source de discrimination.

L'orientation par l'échec aboutit à l'exclusion et à la sortie du système éducatif sans aucune qualification d'un trop grand nombre de jeunes. Il faut lui substituer une orientation choisie correspondant au projet de l'élève. La FCPE affirme que les jeunes sont en capacité de s'exprimer. Ce droit doit être respecté. Leur avis doit être sollicité et pris en compte. Ainsi, les jeunes doivent-ils être associés aux décisions qui les concernent, en particulier sur leur projet personnel de formation. Car, in fine, c'est à eux, avec leurs parents, que ce choix appartient.

L'orientation doit être comprise et mise en œuvre comme un processus continu, qui inscrit dans la durée le suivi de chaque élève dans ses choix, ses changements de parcours, ses difficultés, ses aspirations.

Le collège unique n'est pas le collège de l'uniformité, il est le lieu où tous les jeunes apprennent ensemble ce qui leur est indispensable pour construire leur parcours et leur vie.

Parce qu'il n'est pas acceptable de proposer systématiquement à un élève décrocheur la voie professionnelle par défaut, il faut mettre en place dès le collège un encadrement scolaire spécifique à durée indéterminée, pour lui permettre de reprendre à son rythme un cursus correspondant à son choix. Après le collège et la construction progressive d'un projet de formation,



intervient la diversification des parcours pour chaque élève. Ce projet passe par l'identification des aspirations personnelles avant de passer par un choix de métier. Cette diversification obéit à des choix personnels et non à une volonté de séparation et de sélection élitistes. Elle doit prendre en compte le handicap. Elle se distingue ainsi d'une orientation par défaut qui maintient une hiérarchie de dignité entre les différentes voies de formation et empêche la démocratisation de la réussite de tous les jeunes.

Propositions

- › **Respecter le choix des élèves et l'avis de leurs familles en matière d'orientation**, choix qui ne peut intervenir qu'après une information de qualité sur les métiers, les branches professionnelles et les voies de formation.
- › **Mettre en place une éducation à l'orientation tout au long du collège pour tous les élèves**, avec des temps de découverte des métiers et des voies de formation. La formation à l'orientation n'est pas un cours mais un temps d'échange et de rencontre.
- › **Créer un véritable service public de l'information et de l'orientation.**
- › **Dispenser à tous les enseignants une information** sur les enjeux de l'orientation.
- › **Créer des lycées polyvalents**, lieux uniques réunissant tous les types de parcours permettant d'accéder au baccalauréat, avec de réelles passerelles favorisant le passage d'une voie à l'autre ou d'une filière à l'autre.



Un processus continu qui inscrit dans la durée le suivi de chaque élève dans ses choix.

